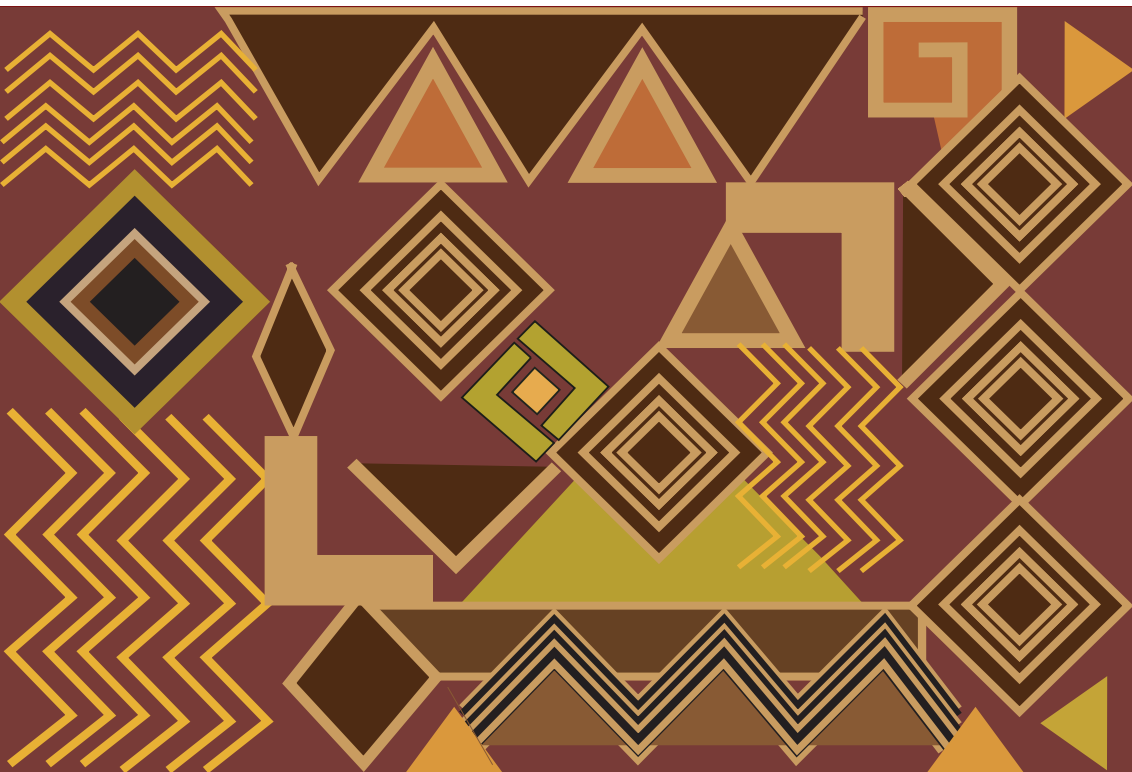


Le foncier rural dans les pays du Sud

Objectifs Suds

Enjeux
et clés d'analyse



Sous la direction de
J.-Ph. Colin, Ph. Lavigne Delville, É. Léonard

éditions
Quæ

Éditions

Le foncier rural dans les pays du Sud

Enjeux et clés d'analyse

Objectifs Suds

Les défis du développement

Collection généraliste consacrée aux grandes questions contemporaines relatives au développement et à l'environnement. À travers des synthèses ou des éclairages originaux, elle rend compte des recherches pluri-disciplinaires menées par l'IRD en partenariat avec les pays du Sud pour répondre aux défis de la mondialisation et mettre en œuvre les conditions du co-développement.

L'IRD souhaite ainsi répondre aux attentes d'un large public en lui présentant les réflexions des chercheurs et en l'informant de manière rigoureuse sur les grands enjeux de développement contemporains.

Derniers volumes parus :

La nature en partage

Autour du protocole de Nagoya

C. AUBERTIN, A. NIVART (éd.)

Nature in Common

Beyond the Nagoya Protocol

C. AUBERTIN, A. NIVART (eds)

Un défi pour la planète

Les Objectifs de développement durable en débat

P. CARON, J.-M. CHÂTAIGNER (éd.)

Transitions urbaines en Asie du Sud-Est

De la métropolisation émergente et de ses formes dérivées

K. PEYRONNIE, CH. GOLDBLUM, B. SISOULATH (éd.)

Femmes, printemps arabes et revendications citoyennes

G. GILLOT, A. MARTINEZ (éd.)

Pour un développement « humanitaire » ?

Les ONG à l'épreuve de la critique

M.-A. PÉROUSE DE MONTCLOS

Le pouvoir de la biodiversité

Néolibéralisation de la nature dans les pays émergents

F. THOMAS, V. BOISVERT (éd.)

Le monde des transports sénégalais

Ancrage local et développement international

J. LOMBARD

Sous le développement, le genre

C. VERSCHUUR, I. GUÉRIN, H. GUÉTAT-BERNARD (éd.)

Le foncier rural dans les pays du Sud

Enjeux et clés d'analyse

Éditeurs scientifiques

Jean-Philippe COLIN

Philippe LAVIGNE DELVILLE

Éric LÉONARD

Cet ouvrage a été initié par les éditions Quæ.

IRD Éditions

INSTITUT DE RECHERCHE
POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Objectifs Suds

Marseille, 2022

Citation requise :

Colin J.-Ph., Lavigne Delville Ph., Léonard É. (éd.), 2022 – *Le foncier rural dans les pays du Sud. Enjeux et clés d'analyse*. Marseille, IRD Éditions/Quae, coll. Objectifs Suds, 1 002 p.

Coordination éditoriale, fabrication

Corinne Lavagne

Mise en page

Desk (53)

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Aline Lugand/Grissouris

Dessin original de couverture

Michelle Saint-Léger

Ce travail est mis à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons CC-BY-NC-ND 4.0. – Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

Toute personne intéressée a le droit de partager l'œuvre, sans avoir à demander son accord ni à l'éditeur ni à l'auteur, dans les conditions suivantes :

- obligation de nommer l'auteur et l'éditeur, d'intégrer un lien vers la licence CC-by-NC-ND et d'indiquer si l'œuvre a été modifiée ;
- interdiction de mettre à disposition l'œuvre si elle a été modifiée ;
- interdiction de faire une exploitation commerciale de tout ou partie de l'ouvrage.

Cette licence concerne, sauf mention contraire au niveau des illustrations, tout le contenu de l'ouvrage.

© IRD, 2022



ISBN papier : 978-2-7099-2876-2

ISBN PDF : 978-2-7099-2877-9

ISSN : 1958-0975

*À la mémoire de Philippe Couty (1932-2012)
et Jean-Marc Gastellu (1942-1999), collègues de l'IRD et amis,
dont les travaux ont profondément influencé
les études rurales à l'IRD et nos propres recherches.*

Jean-Philippe Colin, Philippe Lavigne Delville et Éric Léonard

Remerciements

Cet ouvrage est le fruit de réflexions collectives menées au sein du Pôle foncier de Montpellier. Nous remercions les institutions membres du Pôle, le Cirad, le CIHEAM-IAMM, l'IRD et Montpellier SupAgro pour leur soutien.

En tant qu'éditeurs, nous remercions les collègues qui se sont engagés dans la longue, riche et complexe dynamique qui a conduit à cette publication. Ce processus nous aura montré, si besoin était, que les difficultés de l'action collective ne se posent pas seulement dans le champ des pratiques foncières. Nous remercions aussi chaleureusement tous les collègues qui ont accepté de relire les différents chapitres et nous ont aidés à les améliorer – nous restons évidemment seuls responsables des imperfections qui demeurent. Ils sont trop nombreux pour que nous les citions tous ici, ils sont remerciés dans chaque chapitre.

Notre gratitude va également à la MSH-Sud, qui a hébergé les ateliers de préparation de cet ouvrage et contribué à son financement, ainsi qu'au Comité technique « Foncier et développement », pour son appui et sa contribution au financement de la publication, et aux éditions de l'IRD, pour leur soutien financier et pour leur remarquable travail éditorial.

Sommaire

Préface	9
<i>Pauline E. PETERS</i>	
Introduction	
Analyser et comprendre les dynamiques foncières rurales contemporaines dans les pays du Sud	13
<i>Jean-Philippe COLIN, Philippe LAVIGNE DELVILLE, Éric LÉONARD</i>	
PARTIE 1	
Analyser le foncier rural : concepts et méthodes	41
Chapitre 1	
Le foncier rural	
Droits, accès, acteurs et institutions	43
<i>Jean-Philippe COLIN, Philippe LAVIGNE DELVILLE, Jean-Pierre JACOB</i>	
Chapitre 2	
Les dimensions intrafamiliales du rapport à la terre	93
<i>Jean-Philippe COLIN, Charline RANGÉ</i>	
Chapitre 3	
Communs et gouvernance des ressources en accès partagé	177
<i>Philippe LAVIGNE DELVILLE, Véronique ANCEY, Élodie FACHE</i>	
Chapitre 4	
Politiques foncières rurales et trajectoires des États	
Entre <i>policies</i> , <i>polity</i> et <i>politics</i>	257
<i>Éric LÉONARD, Philippe LAVIGNE DELVILLE</i>	
Chapitre 5	
Conduire des recherches ancrées dans le terrain	
Enjeux et options méthodologiques	317
<i>Jean-Philippe COLIN, Emmanuelle BOUQUET, Pierre-Yves LE MEUR</i>	
PARTIE 2	
Dynamiques foncières : enjeux et processus	397
Chapitre 6	
Dynamiques foncières, dynamiques agraires	399
<i>Jean-Philippe COLIN, Ali DAUDI</i>	

Chapitre 7		
Les marchés fonciers		
Dynamiques, efficience, équité		471
<i>Jean-Philippe COLIN, Emmanuelle BOUQUET</i>		
Chapitre 8		
Les conflits pour la terre		
Configurations et trajectoires		541
<i>Éric LÉONARD, Jean-Pierre JACOB,</i> <i>avec la collaboration de Jean-Pierre CHAUVEAU</i>		
Chapitre 9		
Les grandes acquisitions foncières		
Réalités, enjeux et trajectoires		633
<i>Perrine BURNOD</i>		
PARTIE 3		
Politiques foncières : débats et controverses		717
Chapitre 10		
Les politiques et opérations de formalisation des droits sur la terre		719
<i>Philippe LAVIGNE DELVILLE, Jean-Philippe COLIN, Éric LÉONARD</i> <i>avec la collaboration de Pierre-Yves LE MEUR</i>		
Chapitre 11		
Redistribuer la terre		
Bilan et actualité des réformes agraires		801
<i>Éric LÉONARD, Jean-Philippe COLIN</i>		
Chapitre 12		
Foncier et dispositifs environnementalistes		863
<i>Pierre-Yves LE MEUR, Estienne RODARY</i>		
Chapitre 13		
L'expertise foncière au Sud		
Entre savoirs, médiation et action publique		941
<i>Philippe LAVIGNE DELVILLE, Pierre-Yves LE MEUR</i>		
Postface		
Analyser et comprendre les dynamiques foncières rurales contemporaines dans les pays du Sud pour éclairer les débats de politiques foncières		991
<i>Mathieu BOCHE</i>		
Liste des auteurs		995

Préface

Pauline E. PETERS
Harvard University

La « question foncière » rurale n'est en rien nouvelle, même si l'intérêt qui lui est porté en termes sociaux et politiques a pu connaître des flux et reflux historiques. La terre a de nombreux usages – souvent concurrents –, elle est revêtue de différentes significations – elles-mêmes en concurrence –, en tant que ressource ou actif, en tant que lieu d'appartenance et d'identité culturelle, en tant que territoire à gérer ou à conquérir. En ce siècle nouveau, un ensemble de questions ont été mises en avant par une large palette d'acteurs et d'institutions en tant qu'enjeux fonciers critiques : les disponibilités en terre, l'utilisation qui est faite de celle-ci, sa gestion et sa possession face à des pressions foncières locales et aux conflits ; les inquiétudes autour de l'approvisionnement alimentaire, aux échelles locales, régionales et mondiale ; la dégradation des sols et les enjeux de durabilité ; les demandes nationales et internationales concurrentes de terres pour l'agriculture, l'extraction d'hydrocarbures, l'exploitation minière, l'expansion urbaine et la conservation de la nature, mais aussi comme actif dont la valeur de marché augmente. La terre et le régime foncier, dans leur sens le plus large, sont au cœur des relations politico-économiques et sociales locales, nationales et internationales. Celles-ci incluent les revendications concurrentes sur le territoire, le pouvoir politique, la souveraineté et l'autonomie socio-économique ; la production et la conservation de ressources rares ; la relation entre les demandes de terres à plusieurs niveaux et les questions d'in/égalité et d'in/justice face aux énormes disparités de pouvoir, entre les États et en leur sein, et à la variabilité des flux de capitaux.

Cette publication arrive à point dans ce contexte. Elle propose un état particulièrement bienvenu des connaissances et des orientations de la recherche et de l'action publique sur le foncier rural,

principalement, mais pas uniquement, dans les pays du Sud. Inscrits dans une dynamique collective de recherche de longue durée, au sein du Pôle foncier de Montpellier, les contributeurs traitent d'un ensemble de problématiques et de questions liées au foncier sur la base de leurs propres travaux, ainsi que d'une large mobilisation de la littérature scientifique et des débats de politique.

Ce volume est bien plus qu'un recueil d'essais : il tire sa cohérence originale du partage par les auteurs d'un cadre analytique commun et d'une visée « didactique » explicite. Les différents chapitres réalisent tous un état des lieux des connaissances académiques sur le foncier et des débats de politique foncière, et proposent des éclairages rigoureux sur les questions conceptuelles, théoriques et méthodologiques de la recherche sur ces sujets, qui s'avèrent particulièrement pertinents pour les pays marqués par le pluralisme légal, l'informalité et les régulations néo-coutumières. Avec des équilibres variés, les chapitres abordent les dimensions historiques, théoriques et politiques d'un ensemble de questions spécifiques, au travers de positionnements qui puisent dans l'économie institutionnelle, la sociologie économique, l'anthropologie et la géographie. Mais tous partagent un cadre commun pour analyser les dynamiques foncières, autour des rapports entre institutions (au sens de « règles du jeu ») et acteurs sociaux et des processus de transformation de ces rapports dans l'espace et le temps. Ceux qui composent la première partie traitent de manière approfondie des fondements conceptuels et méthodologiques de la recherche sur le foncier rural. Ces éléments fondamentaux incluent la sélection des unités d'observation et d'analyse appropriées ; les rôles des unités et des relations en ouvrant la « boîte noire » du « ménage » classique ; les fondements des droits sur la terre en fonction de la parenté, de la résidence, du genre, de l'âge, du statut social d'autochtone ou d'étranger et d'autres distinctions qui prennent sens selon les pays et les espaces au sein d'un même pays ; la relation entre les ressources communes ou partagées et les droits individuels. Ils concernent aussi les interactions, dans une large perspective historique, entre les éléments qui précèdent et les lois et politiques foncières. Un second ensemble de chapitres est consacré à des sujets centraux pour la thématique foncière, comme les relations entre dynamiques institutionnelles (relativement aux règles d'accès à la terre et de son usage) et

dynamiques productives, les marchés fonciers, les tensions entre les acquisitions de terre à grande et à petite échelle, et les conflits fonciers de plus en plus récurrents. La dernière série de chapitres propose une discussion approfondie des politiques foncières passées et présentes de formalisation et de redistribution des droits, des rapports entre foncier et environnement à travers le prisme des dispositifs environnementaux, ainsi que des pratiques d'expertise foncière dans les pays du Sud.

Bien qu'ils traitent principalement de la thématique foncière dans les pays du Sud, où les auteurs ont effectué la plupart de leurs recherches, les textes qui composent cet ouvrage font référence à un ensemble beaucoup plus large d'études théoriques, empiriques et comparatives, et de débats sur la propriété, l'identité, la citoyenneté et la justice. Ils soulignent ainsi les similitudes et les différences qui marquent l'administration, les politiques publiques et les enjeux politiques du foncier, dans les pays du « Sud » comme du « Nord ». Bien que les auteurs s'appuient sur des points de vue disciplinaires et des expertises régionales différents, le partage d'un cadre d'analyse commun et de références croisées entre les chapitres aboutit à un ensemble remarquablement cohérent et complet d'analyses, de conclusions et de recommandations pour les chercheurs, les décideurs politiques et les praticiens. Tant ceux qui ont d'ores et déjà un intérêt pour la thématique foncière que ceux qui pénètrent ce champ de recherche et d'action trouveront l'ouvrage inestimable. À la lumière de son importance et de l'ampleur du champ couvert, sa traduction en anglais serait d'une réelle utilité pour un public beaucoup plus large.

Introduction

Analyser et comprendre les dynamiques foncières rurales contemporaines dans les pays du Sud

Jean-Philippe COLIN

Philippe LAVIGNE DELVILLE

Éric LÉONARD

Produit d'un travail collectif d'élaboration mené au sein du Pôle foncier de Montpellier¹, cet ouvrage propose un état des lieux des savoirs en sciences sociales sur les dynamiques foncières et les liens entre foncier² et développement rural dans les pays du Sud. Il se veut un outil de travail pour tous ceux qui, étudiants, chercheurs ou praticiens, spécialistes du foncier ou le rencontrant à l'occasion de travaux menés dans une autre perspective, souhaitent approfondir leur compréhension des questions foncières et mieux cerner leurs liens avec leur objet d'étude ou d'intervention. C'est pourquoi, alors que la majorité des ouvrages collectifs sur le foncier sont constitués d'études de cas³, celui-ci est organisé en chapitres thématiques, qui proposent un large état de la question.

¹ Résultant d'une dynamique d'échanges et de collaborations de plus de vingt ans, le Pôle foncier de Montpellier (www.pole-foncier.fr) est un groupement d'intérêt scientifique créé en 2011, qui réunit des chercheurs et enseignants-chercheurs de quatre institutions montpelliéraines (Cirad, IAMM-CIHEAM, IRD, Supagro). Il est soutenu et hébergé par la Maison des sciences de l'homme-Sud (MSHS).

² Suivant un usage maintenant courant, nous substantivons parfois, dans cet ouvrage, l'adjectif « foncier ».

³ Y compris deux ouvrages publiés précédemment par le même collectif : COLIN *et al.* (2009), JACOB et LE MEUR (2010).

S'appuyant sur les travaux menés par les auteurs eux-mêmes et sur une abondante littérature académique francophone, anglophone et hispanophone, les textes rassemblés proposent des synthèses sur les principaux thèmes abordés par la recherche sur les questions foncières, depuis les pratiques et dynamiques locales (l'évolution des droits sur la terre et ses ressources, les dimensions intrafamiliales du foncier, les marchés fonciers, les conflits pour la terre, etc.), jusqu'aux politiques publiques (les réformes agraires, les programmes de formalisation des droits sur la terre), en passant par les enjeux de méthode de recherche et par ceux de l'expertise foncière. Chacun propose une mise en dialogue critique entre les questionnements, les catégories d'analyse et les résultats proposés par la littérature, d'une part, et les réflexions qui ont été produites au sein du Pôle foncier, de l'autre. Tout en provenant de disciplines différentes (économie, sociologie, anthropologie et géographie principalement) et travaillant sur des terrains variés (Afrique de l'Ouest, Maghreb, Madagascar, Amérique latine, Océanie), les auteurs partagent une même posture épistémologique, consolidée par plus de dix années d'échanges.

Nous revenons dans cette introduction sur les enjeux scientifiques et politiques d'une compréhension des dynamiques foncières dans les mondes ruraux contemporains, avant de préciser le positionnement de l'ouvrage, puis son contenu.

Les enjeux scientifiques et politiques d'une compréhension des dynamiques foncières

Les enjeux du foncier rural dans les dynamiques agraires et les trajectoires étatiques

Les sociétés rurales des pays du Sud traversent depuis plusieurs décennies des bouleversements profonds, sous les effets de leur croissance démographique, des changements environnementaux, de la « désagrarisation » de leurs économies, ou encore de l'intensification des mobilités. L'accès à la terre, son contrôle et ses usages demeurent des dimensions centrales de leurs dynamiques économiques, sociales et politiques. Les enjeux de développement associés aux questions foncières sont d'autant plus prégnants que ces sociétés sont soumises à des pressions d'exclusion qui, sans

être nouvelles, sont de plus en plus aiguës, du fait des concurrences qu'elles subissent (extension de l'agrobusiness, de l'urbanisation, des mines, des programmes de conservation), alors que les politiques agricoles et foncières elles-mêmes induisent parfois des dynamiques accrues de différenciation et d'exclusion.

Cette prégnance de la question foncière est à mettre en rapport non seulement avec les fonctions productives de la terre, mais aussi avec les multiples dimensions qu'elle revêt dans les processus de reproduction et de changement social : constitutive du patrimoine et du lien entre générations au sein des groupes familiaux et des communautés locales ; fondement de la légitimité et des hiérarchies socio-politiques dans de nombreux contextes ; objet de nouvelles convoitises dans le cadre des dynamiques de globalisation (grands investissements agricoles, extractifs ou d'infrastructures ; conservation ou restauration environnementale ; construction de logements et d'aménagements urbains ; blanchiment de capitaux illicites ; garantie de prêts ; bases de revendications pour la formation de nouvelles entités territoriales et politiques ; etc.).

Si nous le définissons comme l'ensemble des rapports sociaux entre les hommes à propos de la possession et de l'usage de la terre, ainsi que du contrôle de cet usage, alors le foncier doit être abordé comme un opérateur central des rapports sociaux et des systèmes de gouvernance à leurs différents niveaux d'organisation, depuis la famille jusqu'aux archipels d'activités et d'échanges liant celle-ci aux diasporas migrantes, depuis les structures villageoises jusqu'aux organisations internationales où se définissent les doctrines globales, en passant par les instances politiques et étatiques nationales, et les échelons administratifs (communes, territoires autonomes...) qui maillent le territoire, ou encore depuis les exploitations agricoles jusqu'aux structures de projet et de marché qui orientent les dynamiques productives. Le foncier a notamment constitué un déterminant majeur de la trajectoire de construction des États et de leurs relations avec les pouvoirs locaux. Contrôler le territoire, octroyer des droits sur la terre font partie des enjeux centraux d'institutionnalisation et de légitimation des États, au carrefour de l'économie politique, des intérêts

des élites et du contrôle administratif des populations. Les politiques foncières sont un révélateur en même temps qu'un opérateur essentiel des processus de formation des États.

Le foncier se trouve aussi au croisement de grandes questions que les processus de globalisation en cours recomposent :

- la souveraineté alimentaire et la capacité des sociétés des pays du Sud à répondre aux enjeux d'approvisionnement en aliments sains et accessibles, alors que des usages concurrents des terres (productions minières et agro-exportatrices, urbanisation, etc.) peuvent menacer cette capacité ;
- l'intégration sociale et économique des nouvelles générations et la réduction de la pauvreté rurale, alors que la croissance démographique demeure forte dans de très nombreuses régions et que les pressions économiques et financières sur les terres agricoles augmentent ;
- la conservation des ressources naturelles, alors que les pressions productives et résidentielles sur les terres et les conséquences du changement climatique global les menacent ;
- le développement et les effets déstructurants des conflits violents, dont les liens avec la question foncière sont souvent avérés.

Ces enjeux de la gouvernance foncière, nouvellement mis en avant dans l'actualité, se croisent avec ceux qui ont marqué les rapports historiques entre l'évolution des régimes fonciers et les trajectoires de développement sous différents angles : du point de vue des dynamiques des ressources naturelles (sols, eaux, forêts, minerais, biodiversité) ; au regard de la distribution des richesses, de la pauvreté, de l'exclusion sociale et des inégalités territoriales ; du point de vue de l'évolution des régimes politiques, de leur ouverture démocratique et de leur stabilité ; au regard des rapports de gouvernance entre État et communautés rurales, société nationale et minorités ethniques ou religieuses.

Le foncier dans les enjeux de développement et les débats de politique publique

La question du contrôle de la terre, de son accès et de ses usages, celle de la distribution des droits fonciers entre les acteurs sont au cœur des débats sur les politiques publiques et sur le

« développement »⁴. À travers la question des inégalités et le thème de la réforme agraire, le foncier a été au cœur de l'agenda du développement entre les années 1930 et 1970. Le tournant néolibéral a mis en veilleuse cette dimension et c'est celle du marché foncier et de la formalisation des droits sur la terre qui a pris la suite, à partir des années 1980. Plus récemment, la vague des grandes acquisitions foncières a relancé le débat sur les structures d'exploitation et les atouts et limites des très grandes exploitations ; les usages de la terre sont également des objets d'attention majeure pour les politiques de conservation de la biodiversité et de contention du changement climatique. Le foncier s'impose ainsi depuis plusieurs décennies comme un objet central des politiques et des projets de développement ; il est même de plus en plus souvent intégré comme une composante incontournable des dispositifs sécuritaires ou de sortie des conflits civils violents.

Le foncier est en effet un champ de mise en connexion des diverses politiques sectorielles et des différentes approches et dimensions du développement (croissance économique, résilience sociale, gouvernance politique, conservation environnementale). Les politiques foncières ont leurs logiques et leurs instruments propres, mais elles sont aussi au service d'autres politiques, de développement agricole et rural, d'environnement, d'aménagement, etc. Les dynamiques foncières et les politiques à incidence foncière sont de ce fait l'objet d'enjeux et de débats qui traversent les sphères académiques et politiques et ont fréquemment une lourde charge idéologique.

Les principales controverses qui traversent actuellement les débats de politiques foncières portent ainsi sur la nature et le contenu des droits de propriété à promouvoir, sur les dispositifs de sécurisation de ces droits et, de façon transversale, sur le rapport entre les dimensions collectives et individuelles des

⁴ Nous définirons le développement, de façon générique, comme l'ensemble des processus de changement social et culturel associés aux mutations (techniques, économiques, institutionnelles, démographiques, éducatives, sanitaires...) qui ont accompagné et accompagnent les modalités variées d'articulation des sociétés du Sud au système économique et politique mondial.

droits fonciers, sur la pluralité des normes⁵ (reconnaissance vs volonté de la supprimer), et donc sur la conception du droit et la nature et la localisation des instances chargées de leur régulation et de l'arbitrage des conflits (étatique vs communautaire ; coutumière vs juridique). Ces controverses concernent bien entendu, aujourd'hui comme hier, la distribution de la terre, en termes de possession et d'usage, et les incidences de cette distribution sur l'équité sociale et l'efficacité économique, ainsi que la légitimité politique des autorités qui organisent cette distribution. Derrière les controverses sur les politiques foncières et leurs orientations sont en débat non seulement des options économiques et productives, mais aussi des choix de société et de régime de gouvernance, concernant les rapports entre l'État, les citoyens et les collectifs sociaux, le degré socialement acceptable d'inégalité, les fondements de la régulation sociale et, finalement, la nature de l'État et les conceptions de la citoyenneté dans le monde contemporain.

Les enjeux académiques de la réflexion contemporaine sur le foncier

L'intérêt des recherches sur le foncier rural au Sud dépasse ce seul champ géographique et leur contribution aux questions de développement. Ces recherches portent des enjeux théoriques plus généraux, comme ceux qui entourent la question des droits de propriété, de leurs conditions d'exercice et de leur dynamique. Les analyses empiriques de l'évolution des droits de propriété mettent l'accent sur la diversité des fonctions qui leur sont associées et des régulations, selon les espaces et les rapports entre prérogatives individuelles et régulations collectives. Ce qui bat en brèche une lecture mécaniste du changement institutionnel.

Ces recherches contribuent également à la réflexion épistémologique, méthodologique et conceptuelle en sciences sociales. Parce qu'ils se sont confrontés à des situations complexes, où les

⁵ Nous reviendrons plus bas sur cette notion. Disons simplement ici que les contextes du Sud se caractérisent de façon très générale par l'existence de plusieurs registres de règles relevant de différentes instances d'autorité et sphères de régulation (locales/coutumières, légales/étatiques, ou émanant de structures de projets, d'entreprises privées, etc.). Ces registres peuvent opérer sur le mode de la complémentarité, de la concurrence ou de l'évitement.